



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

[Bruno.strasser@unige.ch](mailto: Bruno.strasser@unige.ch)

Assemblée de l'IUFE

Jeudi 4 octobre 2018 – 17h à 19h

Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve

Salle PM 10

PV ADOPTE

Corps enseignant

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Anne Sgard, SES

Roland Emery, IUFE

Glais Sales Cordeiro, FPSE

Christophe Laenzlinger, LETTRES

Anne Monnier, IUFE

Associations professionnelles

- M. Dompierre, représentante de l'Association genevoise des enseignants du CO FAMCO

- Francesca Marchesini, représentante de la Société pédagogique genevoise SPG

Association des étudiants

- Emilia Rosa Cosme Madeira, représentante des étudiants en enseignement primaire
FEP

- Guillaume Scheller, représentant des étudiants en enseignement secondaire, AEFES

- Jennifer Beyeler, représentante des étudiants en enseignement secondaire, AEFES

Représentante du Personnel administratif et technique (PAT)

Laurence Hofmann, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Maria Canal, conseillère aux études Forensec, IUFE

Aline Meyer, conseillère aux études FEP-MESP, FPSE/IUFE

Membres excusés

Jean-Luc Dorier, FEP

Frédéric Yvon, FORDIF

Greta Pelgrims, MESP

Olivier Maulini, FPSE

Waël Almoman, représentant de l'Union du corps enseignant secondaire genevois UCESG

Prise du PV

Laurence Hofmann



Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
2. Adoption du PV du 28 juin 2018
3. Informations du Président
4. Informations de la Directrice de l'institut
5. CAS O2A
Présentation de Kristin BASLEV
Validation du règlement et du plan d'études
6. MESP
Approbation de la composition du comité de programme MESP
7. Forensec
Approbation du nouveau règlement

Le président professeur Bruno Strasser ouvre la séance à 17h et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé

2. Approbation du PV 28 juin 2018

PV adopté

3. Informations du président

Aucune information

4. Informations de la direction de l'institut

- Retour sur la Motion 2305 déposée en 2015 : elle sera vraisemblablement traitée, pour la forme, le 27 septembre 2018. Un rappel est fait concernant le problème qu'elle soulevait à l'époque sur la double gouvernance DIP-IUFE. Cet objet fait partie des différentes recommandations souhaitées par la Cour des comptes. Huit recommandations ont été traitées et solutionnées. L'institut a donc fait ce qui était demandé par l'autorité.
- Formations continues diplômantes, procédure pour la validation des règlements et plan d'études : toutes modifications à apporter doivent être effectuées en amont de l'assemblée, instance permettant de procéder au vote. Une modification nécessite d'être abordée en Comité de programme, pour au final être adoptée à l'Assemblée.

5. CAS O2A

Une présentation du règlement et de la formation est effectuée par Kristin BALSLEV, accompagnée d'un document explicatif.

- Point 3.1 : Manque une référence sur la maîtrise en enseignement secondaire.
- Pour cette première volée, ce CAS de 12 crédits vise à répondre le plus possible à la partie didactique. A voir si après analyse, des modifications doivent être apportées pour la seconde volée.
- Numérotation à corriger dans le règlement.
- Demande que les objectifs et les compétences attendus soient mieux précisés.
- Enlever le nom de Monsieur Boesiger dans le Comité directeur.

Le Comité Directeur de ce CAS va piloter la réalité de ce programme et s'assurer que les objectifs attendus soient atteints.

Pour cette formation seront d'abord privilégiées les personnes ayant beaucoup d'expérience et déjà fait passablement de co-formation.

La 1^{ère} volée comprendra 4 journées de formation.



Approbation du règlement et du plan d'études : **4 oui**
0 opposition
4 abstentions

6. MESP

La composition du Comité de programme de la MESP est présentée et les membres sont cités.

Greta Pelgrims, PA (FPSE), direction (depuis 2010)
Roland Emery, CE (IUFE), codirection (depuis 2016)
Joaquim Dolz-Mestre, PO (FPSE) (depuis 2011)
Coralie Delorme, CE et CS (FPSE ; responsable des stages) (depuis 2011)
Britt-Marie Martini-Willemin, CS (FPSE) (depuis 2010)
Lucas Richard, représentant des étudiants de la MESP (nouvel entrant)
Aline Meyer, conseillère aux études MESP (membre ex officio)
Sophie Canellini, directrice adjointe IUFE (invitée permanente)

Approbation de la composition du Comité de programme MESP : **7 oui**
1 abstention
0 opposition

7. FORENSEC

Présentation du nouveau règlement d'études, qui comprend les modifications décidées en Comité de programme, à savoir :

- Le délai de reddition des dossiers est précisé et mieux cadré
- Le délai d'inscription est avancé
- Les formalités pour l'admissibilité sont ajoutées
- Une directive est mise en place au niveau des équivalences académiques
- Une modification est apportée pour le stage en responsabilité de 4h en 1^{ère} et 2^{ème} année dans les grandes disciplines
- Il est précisé aux art 25 et 32 que ce stage est octroyé pour les disciplines à faible dotation horaire.
- Il a été décidé que dans le cadre de l'analyse des dossiers d'inscription complexes, il est possible de faire appel à l'analyse d'un expert externe.
- L'article 9bis, qui concerne toutes les facultés (exigence du Rectorat) et qui porte sur les règles de comportement, a été ajouté.
- L'entrée en vigueur est prévue le 16 septembre 2019 sauf pour les articles concernant les admissions, l'entrée en vigueur étant fixée au 1^{er} octobre 2018 et les articles touchant à l'attribution des stages, pour lesquels l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} février 2019.

Adoption du nouveau règlement Forensec : **8 oui**
0 non
0 abstention.

Pas de point en divers.
La séance est levée à 18h.